

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

LETTRE D'INFORMATION DES DIRECTEURS – N°539 en date du 6 Avril 2021

Pensée du moment : « *La peur est le commencement de la sagesse* ». François MAURIAC dans Thérèse Desqueyroux.

CORONAVIRUS : Déclaration du Président de la République le 31 Mars alors » *que le virus circule encore aujourd'hui fortement* », **extension des mesures de restrictions en vigueur dans 20 Départements à l'ensemble de la France**, sans retour généralisé de l'attestation, télétravail systématisé, fermeture des crèches - écoles - collèges et lycées.

1 – NOUVEAUX TEXTES

Décret n°2021-357 du 30 Mars 2021 portant **diverses dispositions en matière de commande publique**.

10 % du montant prévisionnel du marché pour la part minimale que le titulaire d'un marché global s'engage à **confier à un artisan ou une P.M.E.**

Décret n° 2021-386 du 1er avril 2021 relatif au **Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées et le suivi du droit au logement opposable**.

Mise à jour des compétences, de la composition et du fonctionnement du Haut Comité avec création d'un collège des personnes qualifiées.

Arrêté du 30 Mars 2021 (JO 1.4.) portant approbation du **cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux**.

Application au 1.10.2021 sachant que son utilisation n'est pas obligatoire.

Arrêté du 30 Mars 2021 (JO du 1.4.) portant approbation du **cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services**.

Application au 1.10.2021 sachant que son utilisation n'est pas obligatoire.

Arrêté du 30 Mars 2021 (JO 1.4.) portant approbation **du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de prestations intellectuelles**.

Application au 1.10.2021 sachant que son utilisation n'est pas obligatoire.

2 – L'ACTUALITE IMMEDIATE

Le projet de loi relatif à **l'ENERGIE et au CLIMAT** devrait être voté en dernier lieu à l'Assemblée Nationale le 4 Mai.

Alors que le texte reprend une centaine sur les 149 propositions issues des travaux de la Convention citoyenne pour le climat, un amendement adopté le 29 Mars prévoit **d'interdire la location des logements classés E à partir de 2034**. Un autre amendement enrichit la définition de la **RENOVATION PERFORMANTE** en précisant les 6 postes de travaux sur lesquels une rénovation peut s'appuyer. Enfin un amendement vise à accroître la production de logements afin de lutter contre la crise du logement en favorisant les projets notamment de logements sociaux. Il s'agira de **favoriser une densification raisonnée tout en luttant contre l'artificialisation des sols**.

Le projet de loi 4 D **Différenciation – Déconcentration – Décentralisation – Décomplexification** est en cours d'examen au Conseil d'Etat.

Une réécriture de l'article 14 relatif à la pérennisation de l'article 55 de la loi S.R.U. (25 % de logements sociaux objectif 2031 au lieu de 2025) est soumise à l'avis du Comité National de l'Habitat (C.N.H.) le 6 Avril. Il est prévu une modulation des objectifs de production de logements sociaux et des sanctions plus strictes en cas de non-respect.

A signaler sur le même sujet la proposition de loi déposée le 23 Mars à l'Assemblée Nationale **portant adaptation des quotas communaux obligatoires en matière de politique du logement social** qui prévoit une modulation de l'effort de logements à produire selon la stratégie démographique des communes.

Directeurs Généraux OPH

LA FEDERATION NATIONALE

La proposition de loi POUR UNE SECURITE GLOBALE PRESERVANT LES LIBERTES (ex-sécurité globale) est en voie d'achèvement d'instruction au Parlement puisqu'un accord devrait être trouvé au sein de la Commission Mixte Paritaire prochainement.

Une disposition est contestée par le DAL concernant l'augmentation de l'amende et une peine de prison pour **garantir le respect de la propriété immobilière contre le squat**.

Aucun arbitrage n'est rendu sur l'intégration des APL dans le Revenu Universel d'Activité (R.U.A.) qui devrait remplacer le R.S.A. Des propositions sont en cours d'élaboration au sein de la Délégation Interministérielle chargée de la Prévention et la lutte contre la pauvreté. Ainsi le texte final ne sera pas opérationnel à la fin du quinquennat.

3 – LES PROJETS QUI BOUGENT

De plus en plus de cyberattaques depuis quelques mois en direction des bailleurs sociaux.

Avec la crise sanitaire et le télétravail, et donc des échanges dématérialisés, l'utilisation des outils d'accès à distance VPN permettent une plus grande vulnérabilité favorisant des attaquants demandant une rançon.

Selon des spécialistes ce qui a beaucoup changé c'est la capacité de la cybercriminalité à se doter de logiciels très perfectionnés et faciles à mettre en œuvre.

Aussi des mesures de sécurisation supplémentaires sont mises en œuvre.

Une proposition de loi vient d'être déposée au Sénat tendant à ce que **la proximité avec le lieu de travail soit un critère prioritaire pour l'attribution des logements sociaux** (priorité aux demandeurs dont le lieu de travail se situe dans un rayon de 3 kilomètres).

4 - LU POUR VOUS

Les journées de l'immobilier social ont eu lieu avec plus de 1200 participants, les 31 Mars et

1^{er} Avril autour de thèmes tels : **« Bailleurs sociaux et relation client : évolution numérique ou révolution des usages » - « Digital : Simple transformation des métiers ou mutation de la mission des bailleurs sociaux »** (Digital Habitat).

Dans le cadre d'une mission d'information au Sénat sur **« L'évolution et la lutte contre la précarisation et la paupérisation d'une partie des Français »**, une audition commune sur les **APL comme instrument de lutte contre la paupérisation** a eu lieu le 30 Mars avec la participation du DG de la D.H.U.P. (voir cette audition de 3').

Etat d'avancement du **Nouveau Plan National de Rénovation Urbaine (N.P.N.R.U.)** avec une analyse des moyens supplémentaires soit 2 milliards €, au travers de 7 questions (A.N.R.U. – 29.3.).

Au 1^{er} Avril sont mises en place dans le cadre de la déconcentration, **les DREETS – Direction en charge de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités** – qui se substituent notamment aux DIRECCTE. Il s'agit de mettre en œuvre l'objectif du Gouvernement d'avoir un **« véritable service public de l'insertion »**.

Bien difficile d'obtenir des **chiffres précis sur le regroupement d'organismes de logement social plus de 3 mois après la date limite fixée par la loi ELAN**. Plus de la moitié des organismes seraient à jour de leur obligation et un « gros » tiers en voie de finalisation d'un projet de regroupement dans les prochaines semaines et **15 % n'auraient pas présenté de projet viable** selon un mail du service presse DICOM-Ministère de la transition écologique et solidaire.

Attention – urgence logement – le logement social en grand danger (Communiqué à la suite d'une conférence de presse de la F.F.B. le 23.3.).

5- BREVES

377.000 logements ont été autorisés sur un an soit - **79.500 de moins** que sur la période annuelle précédente (Ministère du logement 30.3.).